



Ecole primaire publique RPI 6

Boiry-Saint-Martin Boiry-Sainte-Rictrude



L'équipe du RPI

(enseignants, ATSEM, AESH)



De gauche à droite: Madame Raimondo (ATSEM), Madame Lardier (AESH), Monsieur Quignon (directeur, GS-CP), Monsieur Sacleux (CM1-CM2), Madame Delépine (GS-CP), Madame Jude (TPS-PS-MS), Madame Andrieux (CE1-CE2)

L'organisation pédagogique du RPI 2020-2021

Un directeur pour le RPI: Monsieur Quignon 4 classes, 6 enseignants, 1 ATSEM et 1 AESH

Ecole de Boiry-Saint-Martin

TPS-PS-MS	Madame Jude (MAT maître d'accueil temporaire) et Madame Jessica Raimondo (ATSEM Agent territorial spécialisé des écoles maternelles)	19 élèves
GS-CP	Madame Delépine (vendredi) et Monsieur Quignon (lundi au jeudi)	26 élèves

Ecole de Boiry-Sainte-Rictrude

CE1-CE2	Madame Andrieux (MAT maître d'accueil temporaire) et Mme Audrey Lardier (AESH accompagnatrice d'élève en situation de handicap)	25 élèves
CM1-CM2	Madame Verbèque (jeudi) et Monsieur Sacleux (lundi, mardi et vendredi)	16 élèves

Les deux volontaires en Service civique



Mélinda Lenoir



Chloé Lucas

L'école accueille deux volontaires en Service civique

Jusqu'à la fin de l'année, le RPI accueille deux personnes en Service civique: Mélinda Lenoir sur BSM et Chloé Lucas sur BSR.

Elles ont comme mission de:

- contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire (mission 1)
- contribuer à l'inclusion des élèves en situation de handicap (mission 2)



Les services civiques ont proposé des activités lors de la journée du handicap.

Les projets de classe dans le RPI sur l'année 2020-2021

Pour l'ensemble du RPI :

- Participation à la journée sur le handicap
- Participation à la semaine de la prévention
- Participation à la semaine de la lecture

Réalisation et publication sur le site de vidéos illustrant des séquences d'apprentissage pour les TPS-PS-MS, de lectures à haute voix pour les classes de GS-CP et CE1-CE2 et la participation au concours Les petits Champions de la lecture pour les CM1-CM2

- Participation à la semaine des mathématiques
- Carnaval



Ce qui a été fait :

Le spectacle « Le petit chaperon rouge »

du 19 novembre

pour les classes de Mme Jude et de Mr
Quignon

La compagnie Mariska s'est déplacée dans
notre école pour le plus grand bonheur des
élèves !



-Spectacle de Noël : chants en vidéo, cadeaux pour la classe (coopérative) et individuels (P'tits sucres d'orge)

-Partage de la galette des rois

-Semaine de la prévention : Travail autour des dangers domestiques à partir d'une exposition d'affiches de la MAIF sur ce sujet

Dans le cadre de l'ouverture aux parents, participation à la semaine de la maternelle du lundi 27 janvier au 31 janvier .

Pour les TPS-PS-MS, réalisation de 2 vidéos montrant une séance de sport (yoga) et une séance de musique.

Pour les GS, réalisation de 2 vidéos montrant une partie de la création du film d'animation des GS-CP et une séance de mathématiques

A venir

-Fleurissement de la cour et du jardin

Classe de TPS/PS/MS

Autour du thème « voyage dans le temps » :

A partir de la lecture en réseaux de plusieurs albums autour des périodes historiques abordées, des compétences dans tous les domaines d'activités ont été développées :

- En langage : enrichissement du lexique lié à ces périodes (pyramides, châteaux)
- En lecture /écriture : autour des mots des titres et du lexique
- Activités numériques
- Activités artistiques : réalisation d'œuvres collectives (le château du tout petit roi)
- Découverte du monde : notions culturelles et historiques abordées de diverses manières (lectures documentaires, théâtralisations, jeux de rôle

_ **Jardinage** : plantations de bulbes de fleurs cet automne en jardinières qui fleuriront l'extérieur au printemps

Classe de GS-CP

-Projets OCCE jardinage et biodiversité

Dès le début du printemps, les actions « Eco coop » et « Jardinage et développement durable » avec l'OCCE commenceront.

Voyage à travers le temps, à travers l'Art :

→ Les élèves ont de nouveau créé un film d'animation avec Les Ateliers de la Halle.

CE1/CE2

Projet artistique sur le vitrail en collaboration avec la commune de Boiry-Ste-Rictrude (sur plusieurs années selon les interventions de Judith Debruyne)

Participation au concours Mathador pour réinvestir le calcul mental et le calcul réfléchi

Projet en citoyenneté sur la Liberté et les valeurs de la République

Projet sur la gestion des déchets en relation avec la commune de Boiry-Ste-Rictrude ; créer des affiches et des tracs pour sensibiliser le public

CM1/CM2

Participation au concours Les petits champions de la lecture : les élèves ont dû présenter et lire à haute voix leur livre.

16/04 Finale départementale Les petits champions de la lecture (un élève représentera le RPI)

Du 22 au 27 mars, les élèves ont participé à la semaine de la presse.

Les Ateliers passerelles

Une fois par mois, des ateliers passerelles se feront dans l'école de BSM. Les assistantes maternelles sont invitées à venir avec les enfants qu'elles gardent. Les parents des futurs inscrits peuvent aussi venir avec leur enfant.

Ces derniers pourront participer à différents types d'ateliers en présence de la maîtresse de TPS-PS-MS, Madame Jude, et de ses élèves. Ces ateliers seront d'abord organisés par le RPE (relais petite enfance) puis par les Assistantes maternelles, dans le temps de classe, le matin.

Cela permet à ces futurs élèves de s'habituer à l'école, ses locaux, son personnel, à l'Ecole en général.

Les différents types d'ateliers passerelles :

- motricité
- lecture et comptines
- tapis lecture
- manipulation, exploration

Déroulement d'un atelier :

- temps d'accueil
- activité
- temps de rangement
- goûter/collation
- lecture offerte

Rôles du Relais petite enfance :

- information aux parents, aux assistantes maternelles
- conduite et mise en place d'ateliers d'éveil et de professionnalisation (=ici les ateliers passerelles)

Les avantages des ateliers passerelles :

- pour le RPI
- rendre l'école attractive, accueillante
- pour le RPE

→former les assistantes maternelles (côté professionnalisation de l'atelier)

→ veiller à l'éveil des enfants

-pour les parents

→ forte demande des parents pour ce genre de projets (c'est même un critère de sélection de l'assistante maternelle pour leur enfant)

→ relation établie avant la rentrée qui favoriserait une plus grande implication dans la vie de l'école

→ image restaurée de l'école pour certains

→découverte des locaux, du personnel de l'école avant la rentrée de TPS

-pour les enfants

→ angoisses moins longues chez les enfants à la rentrée

→fréquentation des différents endroits de l'école et de la maîtresse de TPS

-pour les assistantes maternelles :

→ elles se sentent valorisées

→ elles sortent de leur isolement

→ elles sont formées

Inscriptions

Le directeur d'école inscrit, par délégation des maires, l'enfant dans l'école qu'il doit fréquenter et prononce l'admission sur présentation :

- du livret de famille et de tout acte juridique ayant des incidences sur l'exercice de l'autorité parentale,

-d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication

- en cas de changement d'école, du certificat de radiation émanant de l'école d'origine,

- de la déclaration relative à la communication de l'adresse (ou des adresses) des parents ou responsables légaux

Les inscriptions se font sur rendez-vous, inscriptions qui se font en général le vendredi.

Admission à l'école maternelle (TPS-PS-MS-GS) :

Tous les enfants âgés de 3, 4 et 5 ans sont concernés par l'obligation d'instruction. Tous ces enfants doivent donc désormais être inscrits dans une école ou une classe maternelle, publique ou privée, sauf si leurs parents ou responsables légaux déclarent qu'ils l'instruisent ou le font instruire dans la famille.

Un enfant âgé de 2 ans dont l'état de santé et de maturation physiologique (seuls les enfants propres seront accueillis) est compatible avec la vie en milieu scolaire peut être admis en maternelle.

Les enfants qui atteignent l'âge de deux ans au jour de la rentrée ou au plus tard le 31 décembre de l'année en cours pourront être admis.

Pour les enfants de 2 ans qui ne rentrent pas le jour de la rentrée, les parents doivent l'inscrire au moment des inscriptions, courant mai juin.

Un assouplissement du contrôle de l'assiduité est prévu pour les élèves de petite section de maternelle. Ces aménagements ne peuvent porter que sur les heures de classe prévues l'après-midi. Les responsables de l'enfant doivent adresser au directeur une demande d'aménagement, écrite et signée.

Le périscolaire (cantine, garderie)

La garderie

Elle se situe à Boiry-Sainte-Rictrude. Les élèves sont accueillis, par Sylvie et Elodie, pour le matin dès 7h30, et pour le soir jusqu'à 19h00.

1 carte contient 40 cases, et une case correspond à 30 minutes. Prix d'une carte: 20 euros

Avertir par sms au 06 45 64 35 37 de la venue de l'enfant en garderie.

La cantine

Elle se situe à Boiry-Sainte-Rictrude. Numéro de la restauration scolaire: 06 45 64 35 37

Les horaires: 12h10 (Boiry-Saint-Martin) ou 12h15 (Boiry-Sainte-Rictrude) jusque 13h50 (BSM) ou 13h55 (BSR)

Ticket repas à 3.50 euros

Ticket à déposer 2 jours avant pour la réservation du repas de l'enfant le jour J.

Délai de réservation des repas

Jour	Réservation au plus tard le:
Pour le lundi	vendredi précédent avant 8h30
Pour le mardi	lundi avant 8h30
Pour le jeudi	mardi avant 8h30
Pour le vendredi	jeudi avant 8h30

Les élèves sont accueillis par Sylvie et Elodie.

L'atelier périscolaire

Le temps périscolaire est organisé par Audrey (AESH) et Jessica (ATSEM).

L'atelier du midi a pour but d'occuper les enfants et de développer leur créativité et leur imagination. La cantine débute à 12h20 jusque 13h20. A partir de cette heure, Jessica et Audrey prennent le relais. Les enfants arrivent sur l'école vers 13h25. Le démarrage de l'atelier s'effectue à 13h30.

Elles s'adaptent au calendrier, Halloween, Noël, galette des rois, Saint-Valentin, Carnaval, Pâques, etc. Et les enfants utilisent toutes sortes de techniques : feutres, crayons gras, peinture, découpage et matières diverses (papiers de soie, papiers crépons, mousses, feutrines, cures-pipes, journaux, bolduc, pompons, etc).

Ils ont même réalisé des bracelets !

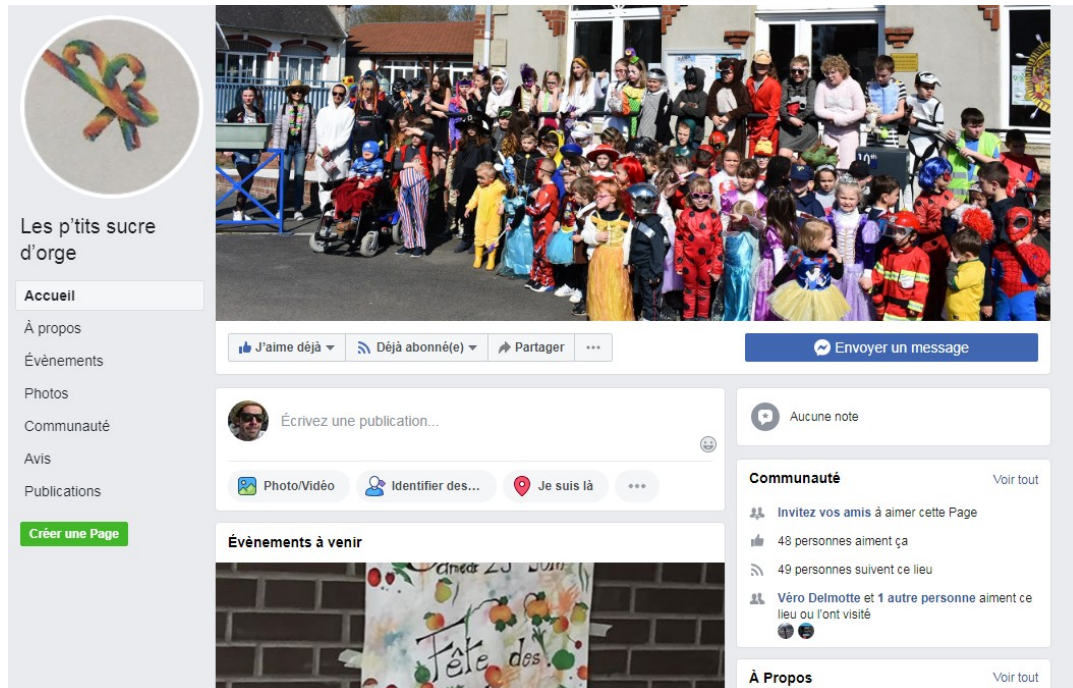
Audrey prend un groupe d'enfants. De ce fait les enfants ont 2 activités, chacune en relation avec le thème du moment.



L'association de parents d'élèves

L'association « Les p'tits sucres d'orge » est l'association de parents d'élèves, qui contribue au bien-être des enfants des écoles de Boiry-Sainte-Rictrude et Boiry-Saint-Martin

Vous la trouverez sur Facebook ou sur notre site internet.



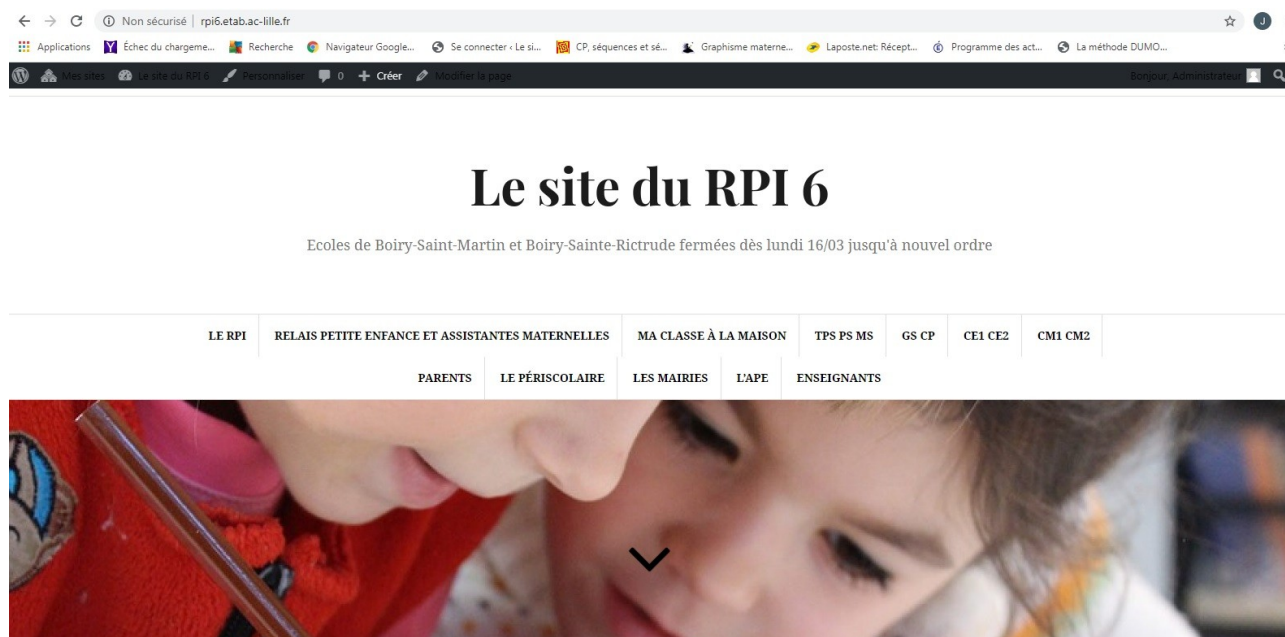
Ci-dessous l'installation un samedi matin des nouveaux carrés potagers, de tables de pique-nique, de jeux de plein air



Les coordonnées du RPI

Adresse mail: ce.0620705e@ac-lille.fr

Site internet : <http://rpi6.etab.ac-lille.fr/>



Ecole de Boiry-Sainte-Rictrude Adresse: 33 rue de l'Eglise 62175 Boiry-Sainte-Rictrude Numéro de téléphone : 03 21 59 39 57	Ecole de Boiry-Saint-Martin Adresse: Rue de la Mairie 62175 Boiry-Saint-Martin Numéro de téléphone: 03 21 59 39 50
--	---

Pour joindre le directeur du RPI:
-par mail ce.0620705e@ac-lille.fr
-ou par téléphone au 03 21 59 39 50

Pour joindre le directeur par téléphone, si ce n'est pas urgent, appeler sur ces créneaux:

Du lundi au jeudi	Le vendredi
-vers 8h35 -entre 10h20 et 10h45 -entre 12h15 et 14h00 -entre 15h25 et 15h50 -ou après 16h35	Disponible tout au long de la journée

Horaires des écoles

Horaires pour l'école de BSM: 8h30-12h10 14h-16h30

Horaire pour l'école de BSR : 8h35- 12h15 13h55-16h35